



## 3.2.3 Installations photovoltaïques



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
ET VILLE DE CHÂTELLERAULT**



### Objectifs

Participer à l'autonomisation énergétique des territoires, en sécurisant l'alimentation électrique des populations locales : développement de la production locale d'électricité grâce à des centrales photovoltaïques.

### Description de l'action

Le développement de la production photovoltaïque (PV) n'a pas été planifié, il s'est fait au gré des opportunités et dans un terrain créé progressivement (voir conditions de la réussite).

Plusieurs projets ont été réalisés :

- 5 centrales solaires (toiture, ombrière) réalisées sur le patrimoine public (services techniques, moulin de Chitré, pépinière d'entreprises, école de Vouneuil, ombrière PV sur le parking des services techniques avec autoconsommation), 1 en projet.
- 4 parcs solaires au sol (La Massonne, site d'enfouissement de SITA Saint-Sauveur, Nonnes, un autre sur la commune de Naintré), 1 en projet.

Autres particularités des projets :

- Pour Nonnes, démarche de développement durable (adaptée aux contraintes du site (absence de fondations) ; réversibilité du projet ; aucune nuisance pour les riverains et les usagers des voies environnantes). Ce parc solaire est également un vecteur de communication vers la population locale sur les enjeux des économies d'énergies et de la production d'énergies renouvelables.
- Les parcs solaires sont des équipements générateurs d'activité économique, pour la production locale de panneaux PV (usine locale VMH Énergies), pendant la phase construction (intervention d'entreprises locales) puis pendant la phase d'exploitation.

La collectivité est actuellement soutenue financièrement par la région Nouvelle Aquitaine pour mener un programme de recherche sur l'autoconsommation territoriale de l'électricité.

Type de collectivité : Communauté d'Agglomération

Population : 84 000 habitants

Région & département : Nouvelle-Aquitaine - Vienne (86)

Superficie : 1 232 km<sup>2</sup>

Niveau actuel du label : Cit'ergie - 2016

Autres démarches sur le territoire :

PCAET, TEPCV, plateforme territoriale de rénovation, contrat d'objectif territorial pour l'économie circulaire

Site internet : <https://www.grand-chatellerauld.fr/>

<https://www.ville-chatellerauld.fr>



#### Thème

Production et distribution locales d'énergie ;  
Economie locale

#### Type

Accompagnement ;  
Information / Communication  
Partenariat ;  
Investissement ;  
Gouvernance

#### Cible

Grand public ;  
Acteurs publics ;  
Industries ;  
Acteurs parapublics

#### Intérêt de cette action

Résultats concrets  
exemplaires

### CONTACT

Principal porteur de l'action - Chef du service Développement Durable : **Philippe EON** - 05 49 23 64 90 / [philippe.eon@grand-chatellerauld.fr](mailto:philippe.eon@grand-chatellerauld.fr)



## Résultats

- 58 Wc/habitant en 2016, soit plus du double de la moyenne des puissances installées dans les collectivités du réseau Cit'ergie à cette période. Augmentation de 28 % entre 2011 et 2016
- 7 % de la consommation électrique du territoire est produite localement par les installations photovoltaïques en 2016
- Site d'enfouissement de SITA Saint-Sauveur : 42 000 panneaux produits par VMH Energies située sur le territoire ; Puissance : 11 MWc, soit la consommation annuelle de 6 600 foyers (hors chauffage)
- Nonnes : terrain de 16 ha ; 24 620 panneaux en Silicium cristallin (recyclable à 98 % et valorisable à 100 %) ; Puissance : 8 MWc, soit la consommation annuelle de 4 000 foyers (hors chauffage)



## Montage de l'opération

### Investissement & financement

Ils varient suivant les projets

- Exemple projet PV Nonnes : aide TEPCV 200 000 € pour aménager le terrain, loué ensuite au développeur
- Exemple ombrière solaire (puissance 22 kWc) : coût 105 000 € TTC (autofinancement 25 000 € et aide TEPCV 80 000 €) ; autoconsommation (production annuelle estimée de 24 MWh, pour une consommation d'environ 250 MWh par an)



## Partenaires de l'action

### Techniques

Région : Société d'Économie Mixte ESTER (Solairedirect et Région Poitou-Charentes) (aujourd'hui dissoute) ; Région Nouvelle Aquitaine

### Financiers

Les partenaires varient suivant les projets : investissements des partenaires privés pour les projets qui ne sont pas réalisés en fonds propres ; aides TEPCV  
Terrains préparés ou loués par les collectivités locales



## Facteurs de réussite

- La création d'un terreau favorable à l'émergence de projets : la collectivité s'est structurée autour de la proximité et du partenariat et a acquis de la notoriété grâce aux premières actions exemplaires. La collectivité est désormais spontanément sollicitée pour concrétiser des projets
- Les externalités positives ont facilité le lancement des projets : valorisation d'une friche sans usage appartenant à la Ville (gravière remblayée par des débris et ordures ménagères, plan de gestion en 2011) ; valorisation d'une ancienne décharge appartenant à l'agglomération sur la commune de Port-de-Piles ; création d'activités du secteur agricole ; soutien à la production locale d'énergie et de panneaux PV
- La création de nouvelles ressources fiscales pour les collectivités locales
- La sécurisation de l'approvisionnement électrique de la collectivité, les économies financières (prix intéressants par rapport à l'évolution du marché), à travers le programme de recherche et développement sur l'autoconsommation territoriale d'électricité

## VOIR AUSSI +

**Sites web de l'action :** <https://www.grand-chatellerault.fr/l-agglo/labelisation/cit-ergie> ; <https://www.ville-chatellerault.fr/grands-projets/developpement-durable> ; <http://www.sergies.fr/energies-renouvelables/photovoltaique?realisation=118>

**Fiche Bonnes Pratiques :** [https://citergie.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/11/FBP2017-CHATELLERAULT-ville\\_CA.pdf](https://citergie.ademe.fr/wp-content/uploads/2018/11/FBP2017-CHATELLERAULT-ville_CA.pdf)

**Vidéo Cit'ergie :** <https://www.youtube.com/watch?v=C5zoOpd4jr0>



## Relais

Les relais varient suivant les projets :

- Sergies (entreprise portée par le Syndicat ENERGIES VIENNE)
- Autres maîtres d'ouvrage privés : Engie Green, VMH Énergies, UrbaSolar, Third Step
- SPL (aujourd'hui dissoute) (aménagement de site)
- Communes membres de la Communauté d'Agglomération (terrains)
- Groupement agricole (terrains)



## Déroulement de l'action

2008 : le Syndicat Énergies Vienne prospecte pour de la production PV en toitures ; en fin d'année, Châtelleraut s'engage dans Cit'ergie

- 2010 : livraison du projet sur Services techniques
- 2012 : livraison des projets du Moulin de Chitré et de la Pépinière d'entreprise
- 2013 : livraison du projet à l'école de Vouneuil
- 2017 : livraison de l'ombrière PV sur le parking des services techniques (autoconsommation), et de la centrale sur le site d'enfouissement de SITA Saint-Sauveur
- 2018 : livraison des projets de La Massonne et de Nonnes
- 2019 : livraison du parc solaire à Naintré et signature d'une promesse de bail pour un projet de parc solaire à Port-de-Piles (13 ha)

